

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF**

DELIBERATION n°10/2011
OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Conseillers en exercice : 22
Présents : 20
Excusés : 2
Pouvoirs : 1
Votants : 20

SÉANCE DU 17 MARS 2011

L'an deux mille onze, le jeudi dix-sept mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le huit mars 2011, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjointes,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jacques BARRERE, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Maurice ELSTUB, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Jeannot MANCINI, Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Marie-Christine SARFATI, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Marie-Christine DEGLI-INNOCENTI qui a donné pouvoir à Françoise RICORD, Danièle MAINCENT.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Emile BEZZONE, Premier Adjoint, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2010, dressé par Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	494.743,21			1.370.899,53	494.743,21	1.370.899,53
Opérations de l'exercice	1.628.973,45	1.000.829,25	2.405.325,77	2.911.385,17	4.529.042,43	3.912.214,42
TOTAUX	2.123.716,66	1.000.829,25	2.405.325,77	4.282.284,70	5.023.785,64	5.283.113,95
Résultats de clôture	628.144,20			506.059,40	628.144,20	507.435,39
Restes à réaliser	121.084,43	92.055,00			121.084,43	228.076,00
TOTAUX CUMULÉS	749.228,63	92.055,00		506.059,40	749.228,63	598.114,40
RÉSULTATS DÉFINITIFS					151.114,23	

2) Constata les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion du Receveur relatives aux résultats de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le